



La Lettre de Béruges

Compte-rendu du Conseil municipal du 21 janvier 2020

► PATRIMOINE

Valorisation des sentiers de randonnée

La commune a accueilli durant 13 semaines **Laurie, stagiaire en BTS**, qui a travaillé sur la **mise en valeur de nos sentiers de randonnée, pour développer l'attractivité de la commune** (en la faisant mieux connaître des non-bérugeois) et aussi renforcer l'activité des commerçants du centre-bourg. Laurie a présenté devant le Conseil municipal le fruit de son travail. **3 pistes ont été développées :**

- Produire pour chaque circuit de randonnée une fiche (format papier et numérique) pour figurer le parcours ainsi que les points d'intérêt naturels, historiques ou patrimoniaux sur ce parcours.
- Développer l'aspect ludique de ces parcours en intégrant des animations type géocaching, terra aventura, chasse au trésor.
- Favoriser le passage/l'arrêt des randonneurs en centre-bourg (retravailler le parcours de certains circuits, imaginer des aménagements particuliers sur la place de l'église...) Ce travail s'inscrit également dans la démarche engagée par Grand Poitiers sur le développement des itinéraires piétons et vélos de l'agglomération.

► GRAND POITIERS

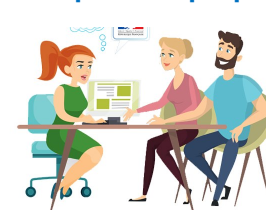
Les mairies, portes d'entrée de Grand Poitiers

Grand Poitiers et les maires des 40 communes ont acté un principe fondamental : les 40 mairies sont les portes d'entrée des habitants pour les démarches communales bien sûr, mais aussi les démarches liées à Grand Poitiers.

Charge aux **personnels d'accueil des mairies de renseigner les demandeurs ou de rediriger ceux-ci vers les bons interlocuteurs de Grand Poitiers.**

Afin de faciliter cette mission d'information, voire de traitement, Grand Poitiers met à la disposition des personnels des mairies un outil informatique pour les guider lors de recherche d'interlocuteurs, de procédures, de récupération de documents administratifs liés à Grand Poitiers.

A la question que peuvent se poser les habitants :



« Je ne sais pas si mon problème relève de la commune ou de Grand Poitiers ? »

Dans tous les cas, les informations ou les démarches seront disponibles à ma mairie.

↩ Tournez la page pour lire la suite



Les élections municipales se dérouleront :

- **le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour,**
- **le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour.**

Pour notre commune (de 1000 à 1499 habitants), **le nombre de conseillers municipaux à élire est de 15. Ils sont élus pour six ans** au scrutin de liste à deux tours (un seul tour si 2 listes seulement se présentent), sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Retrouvez toutes les informations sur www.interieur.gouv.fr.

A la Mairie

Prochain Conseil municipal

► **Vendredi 21 février 20h30**

Commission information

► **Samedi 22 février 10h**

commission.information@beruges.fr

Numéros utiles

- **Mairie** 05 49 53 32 54
- **Urgence eau** 05 49 41 91 91
- **Médecin** 05 49 53 27 27
- **Infirmières** 07 88 16 15 94
- **Kiné** 05 49 53 39 95

- **Ecole** 05 49 53 33 08
- **Garderie** 07 81 84 53 76
- **Cantine** 07 83 64 51 72
- **Centre de Loisirs** 05 49 03 35 26
- **Petite Enfance** 06 08 34 92 66
- **Taxi** 06 74 76 96 30

Informations municipales

Compte-rendu du Conseil municipal du 21 janvier 2020 suite

► QUESTIONS DIVERSES

Arasement du coteau à l'entrée du centre-bourg, au virage de la Croix

Nombreux sont les Bérugeois à avoir remarqué avec stupeur les coupes d'arbres sévères qui ont été réalisées sur le coteau à l'entrée du bourg au niveau du virage de la Croix.

Plusieurs parcelles appartiennent à un propriétaire privé qui est à l'initiative de ces travaux assez spectaculaires.

Une parcelle communale a toutefois été l'objet du même traitement, par erreur.

Le Conseil municipal y voit l'opportunité de rencontrer le propriétaire pour envisager avec lui la replantation de ces parcelles, et réaliser un cheminement piétonnier en espaliers qui permettrait de descendre du bourg jusqu'au pont du stade Mullon sans avoir à emprunter le virage de la Croix.

Panne d'eau chaude dans les vestiaires du stade Mullon

Un point est fait sur les problèmes d'eau chaude des douches du stade Paul Mullon qui perdurent depuis mi-octobre et se sont aggravés en décembre. En cause le mitigeur eau chaude/eau froide (remplacement prévu le 17/01 pour 1500 €) mais également un chauffe-eau essoufflé par trop d'années de bons et loyaux services et qui devra être remplacé et donc à inscrire au budget 2020 (près de 10 000 €).

Pour information, sur une période de 5 ans, il a été réalisé pour l'éclairage et l'assainissement du stade un investissement de 30800€ auquel il faut ajouter des dépenses de fonctionnement annuelles de 8400 € (éclairage, tonte, gaz, eau, etc). Dans le même temps, les recettes liées à la location des installations s'élèvent à 1400 € en moyenne annuelle.

Prochain Conseil municipal :
Vendredi 21 février 2020 à 20h30

Environnement

Préservons nos mares à Béruges !

Les mares, d'origine humaine ou naturelle, sont des étendues d'eau de faible surface (inférieures à 5 000 m²) et de faible profondeur (inférieures à 2 mètres) alimentées principalement par les eaux pluviales, parfois par les nappes phréatiques.

Elles sont **en voie de disparition** et Béruges n'échappe pas à cette tendance. La principale cause de cette disparition est la perte d'usage des mares. Autrefois, ces dernières étaient importantes aux yeux des habitants locaux pour leur utilité domestique (point d'eau avant l'arrivée de l'eau courante), réservoir en cas d'incendie, économique (abreuvement du bétail).

Peu à peu, l'image de ces milieux a changé et ils ont parfois été considérés comme insalubres, ce qui a favorisé leur remblaiement ou leur abandon.

Pourtant, les mares jouent un rôle important pour **épurer, réguler et retenir les eaux de ruissellement**. Elles sont également un **refuge pour de nombreuses espèces**

protégées comme les grenouilles, les tritons ou les libellules. Il est désormais important, voire urgent, de **veiller collectivement à la conservation de ces mares véritables réservoirs de biodiversité**.

Elles contribuent à la richesse paysagère et patrimoniale de Béruges. Il est donc indispensable de ne pas les dégrader ou tout simplement de ne pas les combler.

Focus : Les mares de Béruges abritent des espèces protégées au titre de la Convention de Berne :



► **Tritons** (marbré, palmé ou crêté)



► **Salamandre tachetée** (*Salamandra atra*)

Conférence d'Alain Persuy sur les arbres Samedi 15 février à 14h30 à Béruges - salle des Mariages suivie d'un échange avec la salle

Connaître et protéger les arbres, créateurs de paysages et de biodiversité

Enracinés dans l'histoire de nos paysages, puissants mais fragiles, les arbres nous accompagnent sans que toujours nous y fassions attention ou en prenions soin. Pourtant, ils sont indispensables, accueillant la biodiversité, protégeant les sols, épurant l'eau, stockant le CO₂, nous fournissant maints bienfaits.

La conférence d'Alain Persuy, membre du Directoire Forêts de France Nature Environnement et administrateur de Vienne Nature, nous en dévoile tous les aspects et explique **comment et pourquoi il faut conserver, protéger, planter ces précieux amis !**

Alain Persuy,

scientifique et homme de terrain, forestier, formateur, écologue et conférencier, est l'auteur du **Guide des arbres et arbustes de France** et de **La forêt naturelle** (Editions Belin), de **Nos forêts en danger** (Editions Atlande)



// Dates à retenir

- **7 février** - Soirée musiques actuelles, salle Sardet, Fontaine-le-Comte - Symphonie
- **9 février** - Journée des semences potagères - FEPS Jardinage
- **14 mars** - Fête de la Bière - APE
- **4 avril** - Soirée paella - Comité de jumelage
- **17 mai** - Randonnée pédestre - APE



FEPS Jardinage

Joël Gaschet

07 68 16 32 49 - joel.gaschet@laposte.net

La section jardinage du FEPS a le plaisir de vous inviter à sa 2^{ème} **Journée des semences potagères avec l'association « Cultivons la Biodiversité » le dimanche 9 février, de 10h à 17h.**

Toute la journée :

• **diffusion, échanges, retour de graines** : une belle occasion pour échanger les semences de l'année, poser des questions à nos jardiniers expérimentés, converser sur vos expériences et partager un repas convivial sorti du panier.

Apéritif offert par Cultivons la Biodiversité. Apportez vos couverts.

• **10h30 et 15 h** : deux conférences, par Jean de la Vaissière, sur la **production de semences**.

Cette journée sera aussi l'occasion du **lancement d'un projet en partenariat avec l'association ABEILocales pour l'installation de ruches à Béruges**.

Cultivons la Biodiversité (CBD) - 06 59 23 93 66
cdb.pc@orange.fr - www.cdbbiodiversite.org



FEPS Arts créatifs

Any Bordes 05 49 53 32 07

arts-creatifs@feps.beruges.fr

La **Section Arts Créatifs** du FEPS vous rappelle que vous pouvez venir faire du dessin et de la peinture **sur 3 séances** au lieu de toute une année.

Le **tarif est de 30 €** pour les 3 séances et vous pouvez choisir votre médium. Il y a au moins 2 places à pourvoir.

Prochaines séances :
un paysage marin avec bateaux.

Ouvert à tous, sans aucune formation préalable.
Venez essayer !



Symphonie Ecole de Musique

09 50 35 04 19

symphonie.emri@gmail.com

• **Vendredi 7 février à 20h :**

Soirée musiques actuelles avec les ateliers rock de Symphonie et de l'école de musique de Migné-Auxances.

Salle Sardet à Fontaine le Comte.

Vie associative



Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet 06 72 02 23 87

jumelage@beruges.fr

Voici les dates à retenir :

- **Samedi 4 avril à 20h30, soirée paëlla**, animée par le groupe Les 4Gens.2 dans la salle des fêtes Avinyonet (voir flyer)
 - **Week-end du 1^{er} mai voyage à Avinyonet del Penedès**. On fêtera les 15 ans du jumelage entre nos 2 communes.
 - **Pique-nique dimanche 6 septembre** pour les adhérents, stade Paul Mullon
 - **Loto dimanche 18 octobre à 14h**, dans la salle des fêtes Avinyonet
- N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Amis du Patrimoine de Béruges

Benoit Audierne benoit.audierne@gmail.com

06 20 76 88 26 museeberuges@gmail.com

Assemblée générale samedi 14 mars à 14h30 à la salle Claudette.

A l'issue, vous pourrez participer à un échange sur la (re) découverte de l'**aqueduc gallo-romain** qui passe sur notre commune. Cet échange sera co-animé par l'association et par l'**archéologue Patrice Arbona, qui suit le tracé de l'aqueduc depuis des années**. En fin d'après-midi nous partagerons le verre de l'amitié.

L'association, jeune de 42 ans, est en recherche permanente de bénévoles, pour faire partager son savoir comme pour découvrir le patrimoine bérugeois.

Rejoignez-nous !

Hommage

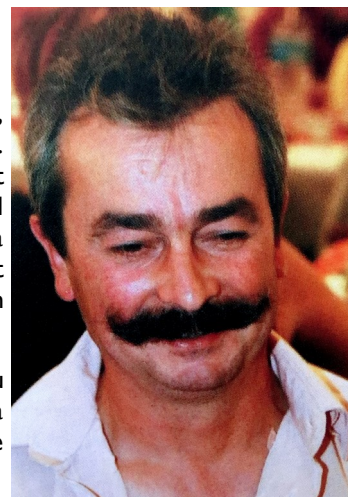
Bernard Léon

est décédé la semaine dernière, il allait avoir 64 ans en juillet. D'origine bérugeoise, il s'est installé avec sa femme Chantal en 1979 à l'Aumône puis à la Bourdillière où il a entièrement restauré une grange pour en faire leur maison.

Grand bricoleur et homme au grand cœur, il rendait service à tout le monde, à son voisinage et à ses amis.

Il a été ouvrier spécialisé chez Michelin dans la fabrication des pneus à partir de 1975 et jusqu'en 2006, lorsque le site a fermé. Très investi dans le club de football de Béruges, l'USB, durant une trentaine d'années, il a d'abord été joueur et entraîneur des jeunes puis arbitre.

Il laisse sa femme Chantal, ses trois enfants et ses quatre petits-enfants, auxquels nous présentons toutes nos condoléances.



Informations municipales

Numérique

Déploiement de la fibre optique

La société Orange nous informe que **le déploiement de la fibre optique sera terminé à la rentrée 2020**, après un chantier rendu complexe par la nature du sol à Béruges. Au final, 14 km de génie civil auront été créés et 4 armoires déployées dans la commune, au deuxième trimestre 2020. **Les premiers raccordements seront faits après l'été.**

Concrètement comment le déploiement se déroule-t-il ?

Le déploiement de la fibre optique n'est pas une simple affaire. Celui-ci représente de longs mois d'études, de travaux, de démarches administratives et d'autorisations diverses et variées.

1

Réseau structurant

Dans un premier temps, Orange crée un réseau structurant. Ce sont des artères principales équipées en fibre optique et permettant le raccordement des différents éléments techniques (armoires de rue) aux réseaux des opérateurs.

Cette phase dure plus de deux ans : une année d'étude technique et une année de travaux effectifs. C'est la seule étape qui donne lieu à des travaux sur la voie publique d'ouverture de voirie (génie civil).

Quand cette première étape est finalisée, les prises sont adressables.



3

Le raccordement

Enfin, le raccordement est l'étape ultime. C'est à ce moment que l'abonné final est raccordé au réseau de desserte et a donc souscrit une offre d'abonnement à la fibre auprès de tout opérateur.

Quand cette troisième étape est finalisée, les prises sont raccordées.

2

Réseau capillaire ou réseau de desserte

Dans un deuxième temps et une fois les différents délais réglementaires de l'autorité de régulation des télécoms (ARCEP) révolus, Orange construit le réseau capillaire ou réseau de desserte.

C'est le réseau de fibres qui passe en limite de propriété et qui fait le lien avec le réseau structurant. Cette étape ne donne généralement pas lieu à des travaux de génie civil, là où les câbles cuivre passent en aérien la fibre passera en aérien. Les délais de mise en place de cette étape sont extrêmement variables. En effet selon la densité, le relief, les réseaux existants... c'est plus ou moins long et aucune réglementation n'impose de délais à l'opérateur en charge du déploiement de la fibre.

Quand cette deuxième étape est finalisée, les prises sont raccordables.

Lorsque les prises sont raccordables, les opérateurs peuvent vous contacter et vous proposer leurs offres d'abonnement.

Annonces

Boulangerie

Fermeture du samedi 15 février au mercredi 4 mars inclus

Durant cette période un dépôt de pain sera proposé par le Bar « Dans le Même Panier »

Horaires d'ouverture toute l'année :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h30 à 13h et de 16h à 19h30.

Samedi : de 7h30 à 13h et de 16h30 à 19h30

Dimanche et jour férié : de 7h30 à 13h

Fermé le mercredi, sauf jour férié.



Pascaline et Arnaud Métais - 05 49 36 13 70

Le bar « Dans le Même Panier » vous propose



Samedi 15 février après-midi de 14h à 18h

Tournoi de Babyfoot par équipe de 2

Inscription gratuite, au bar avant le vendredi 14 février.

Réservé aux joueurs de 16 ans et plus.

16 équipes maximum.

Détails sur la page Facebook ou au bar auprès de Marie et Philippe LAPORTE - 05 49 03 12 04